

Le circuit des clés USB

Vous avez réalisé votre sélection de registres grâce au module approprié de ConsultActes. Reste à nous la faire connaître et, pour nous, à vous fournir les fichiers correspondants. Parmi toutes les pistes envisagées, la solution retenue a été l'échange par courrier de clés USB pour plusieurs raisons :

- **Le téléchargement direct sur Internet n'est pas envisageable au vu du volume des données à stocker et des débits en sortie de notre site ftp.**
- **Les clés USB sont devenues un support courant, réutilisable et bon marché. Nous ne sommes pas responsables du bon acheminement du courrier.**
- **La vitesse de copie y est plus élevée que sur des supports type CD ou DVD.**
- **On peut en brancher plusieurs sur des Hubs et lancer un logiciel de copie automatique en série sans intervention humaine.**

Pour que le service fonctionne correctement et que vos clés vous soient retournées rapidement, il est important que les opérations prises en charge par les bénévoles du CGIV soient réduites au maximum. Dans les conditions optimales, la prise en charge de votre commande se déroulera de la façon suivante :

- **Récupération de votre clé dans votre enveloppe.**
- **Insertion de votre clé (parmi une série d'autres) sur l'ordinateur où sont stockés les registres.**
- **Lancement d'un logiciel spécialisé qui va traiter votre commande et copier les registres désirés.**
- **Mise sous enveloppe et réexpédition de votre clé.**

Pour que cela se passe ainsi, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- **Collez sur votre clé une petite étiquette avec votre nom et n° d'adhérent afin d'identifier votre clé le plus rapidement possible.**
- **Vérifiez avant l'envoi la présence du fichier 'commande_consultactes.txt' sur la clé. C'est ce fichier qui sera traité par le logiciel de copie et qui permet le traitement d'une clé en 4 minutes en moyenne.**
- **Ne modifiez pas ce fichier créé par ConsultActes. Avant de lancer la copie sur la série de clés, le logiciel vérifie si toutes les informations des différents fichiers sont compatibles et ne risquent pas d'interrompre la série de copies en cours de traitement. Toutes les clés 'suspectes' seront mises de côté pour un traitement manuel.**
- **Insérez votre clé (protégée si vous souhaitez par un espèce de papier-bulle) dans une enveloppe affranchie à vos noms et adresses.**
- **Insérez cette enveloppe dans une seconde enveloppe que vous posterez au CGIV :**
Cercle Généalogique d'Ille et Vilaine
18, bis rue Frédéric MISTRAL
35200 RENNES

Quelle clé USB choisir ?

Il y en a de tous modèles. Pas la peine de prévoir un très gros stockage, nous limitons les commandes à 1 Giga-octets. Par contre, privilégiez la légèreté pour l'affranchissement et la solidité pour le transport par courrier. Certaines sont protégées par un petit couvercle métallique.

Les anciennes clés au format USB 1.1 ne seront pas acceptées (lenteur de la copie).

Patientez une quinzaine de jours avant de vous manifester si vous n'avez pas de retour.
consultactes@live.fr